



Oxy'O®

Déterquat

Surface alimentaire

**DÉSINFECTANT DE SURFACE
SANS RINCAGE
ANTI-ODEUR**

1. PROPRIÉTÉS :

OXY'O® est un désinfectant prêt à l'emploi.

Domaine d'application : Désinfectant bactéricide, levuricide, fongicide et virucide pour les surfaces propres, dans le domaine des cuisines professionnelles, les vitrines alimentaires, les restaurants d'entreprises, industries agro-alimentaires.

OXY'O® est un désinfectant polyvalent, utilisable sur toutes les surfaces lavées au préalable. Désinfectant bactéricide, levuricide, fongicide, virucide et tuberculocide - Détail des normes en 2 - Propriétés désinfectantes.

ECODÉTERGENT certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>.



OXY'O® est formulé :

- Sans ammonium quaternaire,
- Sans phosphate,
- Sans phosphonate,
- Sans EDTA,
- Sans chlore,

La formule **OXY'O®** est soutenue au niveau du règlement biocide (CE) n°528/2012 en vue d'obtenir une AMM. Produit enregistré sous SIMMBAD sous le N°47784. Produit utilisé en TP2 et TP4.

Biodégradabilité à 100% en milieu aqueux selon OCDE 209.



*VLEP : La Valeur Limite d'Exposition Professionnelle est une mesure du domaine de la pollution atmosphérique.

*SVHC : Substance of Very High Concern (Substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation).

*EDTA : Acide éthylène Diamine Tétracétique.

2. PROPRIÉTÉS DÉSORISANTES :

Les propriétés anti-odeur du **OXY'O®** sont prouvées par des tests en laboratoire externe cofrac, par analyses olfactométriques et sensorielles.

OXY'O® réduit les mauvaises odeurs «d'humidité» et «de poubelle».

Les odeurs sont reproduites avec des formules de composés chimiques caractéristiques, le protocole suivi est conforme à la norme NF EN 13725.

En s'appuyant sur les résultats de mesure de l'intensité et du caractère hédonique, on peut dire que pour les deux odeurs, **OXY'O®** permet une réduction de la perception de l'odeur et de la gêne olfactive : Pour l'odeur «de poubelle», l'intensité perçue est réduite de 60% et la gêne olfactive de 73% en deux heures.

Pour l'odeur «d'humidité», l'intensité perçue est réduite de 58% et la gêne olfactive de 70% en deux heures.

Ce qui permet au laboratoire réalisant les tests, de confirmer une réelle efficacité du **OXY'O®** pour les deux types d'odeur testées sur support non-poreux, en terme de réduction de l'odeur perçue et de la gêne olfactive.

OXY'O® lutte contre les mauvaises odeurs. **OXY'O®** a également été testé sur deux souches bactériennes responsables de mauvaises odeurs et a montré son efficacité.

3. MODE D'EMPLOI :

- USAGE EN PULVÉRISATEUR :

Pulvériser **OXY'O®** pur directement sur surface propre préalablement rincée à l'eau potable.

Laisser agir le désinfectant 15 minutes minimum.

Essuyer avec un papier absorbant à usage unique ou laisser sécher jusqu'à évaporation complète avant la réutilisation de la surface traitée.

Appliquer le produit à une fréquence adaptée, en suivant le plan d'hygiène en place.

- USAGE NÉBULISATION pour le 5 litres :

OXY'O® s'utilise en nébulisation avec les appareils Phileas® de Devea. **OXY'O®** s'utilise à 12 mL/m³.

Se reporter à la notice de l'appareil pour les réglages.

La nébulisation est un procédé de désinfection qui doit toujours s'effectuer sans présence humaine ou animale, dans les locaux à traiter.

Laisser agir pendant 3 heures sans entrer dans la pièce.

Les appareils Phileas® génèrent un brouillard fin, composé de gouttes ultra-fines (entre 5 à 10 µm).

La salle n'est pas - ou très peu - mouillée après la désinfection.

OXY'O® est homologué avec la gamme des appareils Phileas® de Devea. Consulter votre commercial pour connaître les tarifs. Possibilité de location longue durée via la société NEWFI.

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH :	3 +/- 1
Densité à 20°C :	1,03 +/- 0,02 g/cm ³
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Composition (règlement détergent N°648/2004).:	Entre 5 et 15% d'agent oxygéné. Contient aussi : eau.
Substance active biocide :	Péroxyde d'hydrogène (N°CAS 7722-84-1) à 7,4% m/m (74g/kg).
Usages biocide :	TP02 - Désinfectant utilisé dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. Formulation liquide applicable sans dilution (AL). TP04 - Désinfectant pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilution.

5. PROPRIÉTÉS DÉSINFECTANTES :

Action désinfectante	Souches testées	Selon la norme	Temps de contact et Température
Bactéricide	<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium.</i>	EN 1276 condition de propreté	15 minutes, 20°C
	<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium, staphylococcus epidermis, Coryne bacterium Xerosis.</i>	EN 13697 condition de propreté	
	<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium, staphylococcus epidermis, Coryne bacterium Xerosis.</i>	EN 13697 condition de saleté	
	<i>Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa, Enterococcus hirae, Salmonella typhimurium, Listeria monocytogenes, Escherichia coli.</i>	EN 16615 condition de propreté désinfection mécanique avec lingettes	
	<i>Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium.</i>	EN 14561 condition de propreté	
	<i>Legionella pneumophila.</i>	EN 13623 condition de propreté	
Fongicide	<i>Candida albicans, Aspergillus brasiliensis.</i>	EN 13697	15 minutes, 20°C
	<i>Candida albicans, Aspergillus brasiliensis.</i>	EN 16615 condition de propreté désinfection mécanique avec lingettes	
	<i>Candida albicans, Aspergillus brasiliensis.</i>	EN 1650	
Virucide	<i>Poliovirus.</i>	EN 14476	15 minutes, 20°C
Sporicide	<i>Bacillus subtilis.</i>	EN13704 condition de propreté	60 minutes, 20°C
Tuberculocide	<i>Mycobacterium Terrae.</i>	EN 14563 condition de propreté	60 minutes, 20°C
Bactéricide Levuricide Fongicide	<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Candida albicans, Aspergillus brasiliensis.</i>	EN72281 condition de saleté	3 heures, 20°C 12ml/m ³

6. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 6 x 750mL - Réf. 002108691.

Carton de 2 x 5L - Réf. 002108602.

Emballages 100% recyclable.

7. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel. Tenir hors de la portée des enfants.

Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°1086) : 03.83.22.50.50.

N° d'appel d'urgence INRS/ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur : www.hydrachim.fr

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 23-04-2018. Réf. 1086

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Respecter les précautions d'emploi.